AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**219C1979**
FR0000053035-FS0908

16 octobre 2019

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**GEA GRENOBLOISE ELECTRONIQUE AUTOMATISME**

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 16 octobre 2019, la société Warwyck Investment Holdings Ltd (Warwyck House, Nalletambry road, Phoenix 73538, Île Maurice), agissant pour le compte du fonds Warwyck ITS Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 octobre 2019, les seuils de 5% des droits de vote et 10% du capital de la société GEA et détenir, pour le compte dudit fonds, 124 329 actions GEA représentant autant de droits de vote, soit 10,40% du capital et 6,75% des droits de vote de cette société[1].

   Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions GEA sur le marché.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

   « L'acquisition des titres de la société GEA par Warwyck ITS Fund s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société GEA ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. Warwyck ITS Fund n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société GEA ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 1 195 528 actions représentant 1 842 662 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.